

Services techniques

N° tél. : 01 69 49 77 00

N/Réf. : OC/VB

DECISION N° 2026/202

OBJET : Avenant n° 1 au marché 41/2025 relatif aux travaux d'aménagement de voirie et d'enfouissement des réseaux secs rue des Réservoirs à Yerres pour le lot 1 : Enfouissement des réseaux conclu avec la société SATELEC

Le Maire de la Commune de Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération n° 2026/03/007 du Conseil municipal de la Commune de Yerres en date du 22 mars 2026 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L.2122-22 du CGCT,

VU l'arrêté n° 2026/357 du 3 juillet 2026 portant délégation de fonctions et de signature durant l'absence du Maire à Monsieur Olivier CLODONG, Premier Adjoint,

VU l'arrêté n° 2026/148 de délégation de signature, en matière de marchés publics et de délégations de service public à Madame LAMOTH, Conseiller Municipal délégué,

VU le code de la commande publique applicable au 1^{er} avril 2019,

VU la décision n° 2025/318 du 15 septembre 2025 relative au marché public à procédure adaptée pour les travaux d'aménagement de voirie et d'enfouissement des réseaux secs rue des Réservoirs à Yerres pour le lot 1 : Enfouissement des réseaux conclu avec la société SATELEC, sise 24 Avenue du Général de Gaulle, 91 178 VIRY-CHATILLON Cédex,

VU le marché n° 41/2025 du 13 octobre 2025 correspondant,

CONSIDERANT que l'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter est de 354 972.00 € HT conformément au détail quantitatif estimatif,

CONSIDERANT la nécessité de modifier le bordereau de prix unitaires par l'ajout d'une référence en remplacement d'une autre référence, entraînant une plus-value,

CONSIDERANT qu'il convient de passer un avenant n° 1 d'un montant total de 5 820.00 € HT,

DECIDE

D'APPROUVER et de SIGNER l'avenant n° 1 au marché n° 41/2025 du 13 octobre 2025 passé au titre du lot 1 : Enfouissement des réseaux avec la société SATELEC, sise 24 Avenue du Général de Gaulle, 91 170 VIRY-CHATILLON Cédex ainsi que tous les documents y afférents,

Reçu en préfecture

le 10/08/2026

Acte Exécutoire sous référence :

091-219106911-20260810-lmc112099H1-AR

DECIDE que le montant total de l'avenant n° 1 s'élève à 5 820.00 € HT,

DIT que l'évaluation des prestations conformément au DQE est porté à 360 792,00 € HT

DIT que le pourcentage d'augmentation du montant initial du marché est de 1.63 %,

DIT que l'avenant n° 1 prend effet à sa date de notification et est conclu pour la durée restant à courir du marché,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Fait à Yerres,
Pour le Maire empêché
l'Adjoint délégué



Olivier CLODONG